



# Le Courant municipal

Octobre 2016 - Volume 22, no 5



Photo : Mario Brouillette

## Dans ce numéro

<b>Éditorial</b> .....	3	Cours de danse latine - Cabane chez Roger .....	7
<b>Mot de la mairesse</b> .....	3	Société d'histoire de St-Stanislas .....	8
<b>Communiqués du bureau</b>		Nouveau livre .....	8
Résumé des séances du conseil .....	4-5	AQDR des Chenaux .....	8
Programme de revitalisation .....	5	CAB de la Moraine .....	9
Premiers répondants - Recrutement ..	5	Maison de transition de la Batiscan ...	9
Collecte des ordures au 2 semaines ...	5	Parc de la rivière Batiscan - Corvée automnale .....	9
Semaine de prévention des incendies ..	6	Discos pour les jeunes de 8 à 12 ans ..	9
<b>Divers</b>		Cercle des Fermières Les Genevoises .	9
Biblio Émilie Bordeleau .....	7	Modification de services médicaux sur le territoire de la Vallée de la Batiscan .	10
Vaccination antigrippale .....	7	Agenda des événements locaux .....	11
Les sushis - Conférence-dégustation ..	7		
Maison des jeunes .....	7		

### Municipalité de Saint-Stanislas

1302, rue Principale  
Saint-Stanislas QC  
G0X 3E0

Tél. : 819-840-0703

Fax : 418-328-4121

[www.saint-stanislas.ca](http://www.saint-stanislas.ca)

[municipalite@saint-](mailto:municipalite@saint-)

[saint-stanislas.ca](http://saint-stanislas.ca)

### Heures d'ouverture du bureau municipal :

Lundi au jeudi  
8 h à 12 h - 13 h à 17 h

Vendredi  
8 h à 12 h

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Canada, Ottawa

Bibliothèque nationale du Québec, Montréal

Tirage : 560 copies

Production : Lucille Bédard

Révision : Guy-Paul Beaudoin

Prochaine parution : Décembre 2016

Date de tombée : 1<sup>er</sup> décembre 2016

## ÉDITORIAL

### *L'année des dernières et des premières*

Il n'y a pas que le pont qui colore la municipalité avec son rouge, jaune et vert. On n'a qu'à regarder les arbres qui sont habillés de leurs plus belles couleurs par le temps qui passe. Certes dans les mêmes tons, mais de façon plus enchantresse.

Une année forte en mouvement et en émotion. Un changement inattendu à la mairie par la brièveté d'une vie a procuré une première féminine à ce poste. De nouveaux aménagements pour l'Hôtel de ville ont vu le jour grâce à l'opportunité offerte par ce partenaire de longue date qu'est la Caisse populaire de la Moraine. Cette opportunité a fait des petits, permettant à la Fabrique et à la Société d'histoire de se relocaliser, laissant place à un projet original de la part de resto de la place, donnant ainsi un second souffle et une nouvelle vocation à un site architectural pittoresque.

La municipalité a eu le privilège d'être choisie, il y a plus de 30 ans par un couple qui y a établi sa pratique médicale et sa famille. Très disponibles pendant toutes ces années,

c'est en juin 2016 que la retraite, la vraie a sonné. Merci pour vos bons soins docteurs Gélinas et Martel.

En parlant de fin, les dernières joutes de balle dans ce lieu si charmant qui a fait la fierté du village ont été jouées. C'est sous un ciel rempli de couleurs explosives que se sont closes les festivités d'une vieille tradition de 35 ans qui se poursuivra dans un air revampé l'an prochain. En tout cas, c'est ce qui est prévu.

Voilà, 2016 n'aura certainement pas page blanche dans les archives de la Société d'histoire avec tous ces remous. Il est rassurant d'avoir un organisme aussi actif comme gardien de notre histoire locale. Un hommage bien mérité à ses fondateurs nous rappelle l'importance de cet organisme qui préserve vivant le passé d'une municipalité indéniablement en mouvement.

Est-ce que 2016 marquera l'histoire des Américains avec une première dame à la présidence des États-Unis ?

*Doris Jacob, conseillère*

## MOT DE LA MAIRESSE

### **Bonjour à toutes et à tous !**

Saint-Stanislas est une municipalité où les citoyens aiment se rassembler. D'entrée de jeu, je voudrais m'excuser d'une omission importante lors de mon dernier mémo du Courant saluant les différents événements qui ont marqué notre été. Le traditionnel dîner de la St-Jean-Baptiste, orchestré de main de maître par Mme Thérèse Neault et son équipe, a de nouveau fait salle comble à la fête nationale. D'année en année, c'est un happening pour les gens de la région que je me devais de souligner. Ceci dit, la fin de la saison estivale aura été aussi marquée par un tournant municipal alors que le terrain de balle aura connu ses dernières joutes en son emplacement riverain lors de la 35<sup>e</sup> édition du tournoi de balle familial. La température clémente et la volonté des familles de poursuivre cette tradition a fait en sorte que cette fin de semaine fut des plus agréables. Il est de mise de souligner l'exceptionnel feu d'artifice fait par messieurs Roger et Hugo Déry et leurs acolytes, que tous ont pris plaisir à contempler et qui est venu étinceler de nombreux souvenirs. L'association des loisirs voulait souligner d'une façon spéciale ces derniers moments et la Municipalité y a contribué.

Ce qui m'amène à vous informer sur la relocalisation de ces infrastructures. Les travaux papiers sont presque complétés et ont été déposés au ministère des Transports pour d'éventuelles discussions. Ceux-ci doivent nous revenir avec une offre de dédommagement. Certains d'entre vous, via la séance du conseil, ont pris connaissance des plans du

futur parc de la rue St-Gérard. Les prochaines semaines nous permettront d'établir un calendrier de réalisation. Il sera certes stimulant et intéressant de travailler sur ces projets qui indiquent le dynamisme de la population et qui permettra une nouvelle offre de service des plus intéressantes pour les résidents et d'éventuelles nouvelles familles.

En attente pour les travaux routiers : La Municipalité a présenté des demandes pour la réfection de tronçons de route, principalement pour le rang de la Rivière-des-Envies, pour lesquels nous sommes toujours en attente d'accord de financement. Nous sommes conscients que la saison avance et espérons que les prochains jours nous permettront d'effectuer la réalisation de certains travaux. D'autres portions de route demandent notre attention et nous sommes à établir les actions qui peuvent améliorer dans un avenir proche les conditions d'utilisation.

Congrès FQM : J'ai au cours de la dernière semaine assisté au Congrès de la Fédération québécoise des municipalités à Québec en compagnie de Mme Guylaine Charest. Plusieurs thèmes ont été abordés dont celui de la gouvernance de proximité et les télécommunications en région. Un congrès riche en informations qui nous permet d'échanger sur nos réalités et de puiser dans l'expérience des confrères et consœurs pour enrichir nos propres réalités.

*Lise Déry, mairesse*

## COMMUNIQUÉS DU BUREAU

### RÉSUMÉ DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Séance tenue le 6 septembre 2016 :

- Approbation des comptes à payer et déboursés du mois d'août 2016 au total de 173 541,02 \$;
- Adoption du règlement 2014-02-01 modifiant le règlement 2014-02 relatif au Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux;
- Adoption du règlement 2012-06-01 modifiant le règlement 2012-06 relatif au Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux;
- Adoption du règlement 2016-02 relatif à la création d'une réserve financière pour pourvoir à l'entretien du système d'approvisionnement et de traitement de l'eau potable;
- Nomination du conseiller Dominique Cossette à titre de substitut agissant comme représentant au conseil de la MRC des Chenaux en cas d'absence, d'empêchement ou de refus d'agir de la mairesse ou de vacance de son poste ;
- Octroi de contrat à *Aubin-Pélissier* pour la mise à niveau du système de ventilation (chauffage/climatisation) de l'hôtel de ville, au montant de 19 398,58 \$;
- Octroi de contrat à *R. Brouillette inc.* pour l'entretien des chemins d'hiver au montant de 871 264,58 \$, pour les cinq prochaines années (2016 à 2021);
- Demande au *ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports* de déplacer d'environ 100 mètres vers le nord la zone de limitation de la vitesse de 50 km / heure sur la route 159 nord (en provenance de Saint-Séverin);
- Acceptation de l'offre de services de *NEKSYS* pour la réparation de la station de pompage 1 du réseau d'aqueduc, au montant 6 075 \$, plus taxes;
- Demande d'aide financière au programme *Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées* (FEPTEU);



- Demande à la MRC des Chenaux afin de procéder à des travaux de nettoyage du cours d'eau Grosseau traversant les lots 174 à 187;
- Demandes de dérogations mineures :
  - 253, rang de la Rivière-Batiscan Est : Demande déposée par Hydro-Québec pour l'implantation d'une haie de cèdres de 4 mètres de hauteur afin de diminuer le phénomène particulier d'induction lié à la présence de la ligne de transport d'électricité située à proximité. Contrevient à l'article 10.2 du règlement de zonage;
  - 124, route 159 : Agrandissement d'un bâtiment accessoire de type « garage », en contravention avec l'article 8.2 du règlement de zonage;
  - 247, rang de la Rivière-Batiscan Est : Construction d'un bâtiment accessoire sur un terrain vacant, en contravention avec l'article 4.7 du règlement de zonage.
- Appui à la demande d'autorisation déposée à la CPTAQ par Ferme Claudel enr. afin d'acquérir une parcelle de terrain pour y poursuivre une utilisation à des fins agricoles;
- Commandites :
  - 100 \$ au Bulletin des Chenaux pour aider à la tenue du spectacle bénéfice du 14 octobre prochain;
  - 100 \$ à la Maison de la Famille Des Chenaux pour aider à la tenue du cocktail dînatoire le 26 novembre prochain.

#### Séance tenue le 12 septembre 2016 (extra) :

- Demande d'aide financière au *Programme de soutien aux politiques familiales municipales 2016-2017* pour aider à la mise à jour de sa politique familiale;

**RÉSUMÉ DES SÉANCES DU CONSEIL (suite)**

Séance tenue le 3 octobre 2016 :

- Approbation des comptes à payer et déboursés du mois de septembre 2016 au total de 122 069,53 \$;
- Engagement de la Municipalité envers le ministère des Transports à assurer l'entretien de nouvelles infrastructures qui lui seront cédées à la fin de la construction du nouveau pont;
- Demande de dérogation mineure :  
30, rue du Moulin : Implantation d'une piscine creusée en façade du bâtiment principal, en convention avec les articles 7.7 et 12.2 du règlement de zonage;
- Demande à la *Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ)* pour l'exclusion de la zone agricole, une partie du lot 5 395 432 (625-P) pour y implanter des résidences;
- Autorisation de paiement au montant de 1 552,16 \$ à *Grenon-Hogue et Associés* pour la mise à jour du plan d'aménagement du Parc St-Gérard, selon les recommandations de la firme de génie conseils;

**PROGRAMME DE REVITALISATION**

En vertu de son programme de revitalisation, la Municipalité de Saint-Stanislas offre une aide financière pour toutes nouvelles constructions, rénovations majeures et agrandissements à tout propriétaire dont l'unité d'évaluation est située à l'intérieur du périmètre urbain.

Pour avoir droit à cette aide financière, les travaux de construction, d'agrandissement ou de rénovation doivent entraîner une augmentation de la valeur inscrite au rôle d'évaluation de la Municipalité égale ou supérieure à 30 000 \$, le certificat émis par l'évaluateur de la Municipalité servant de référence.

L'aide financière équivaut à 2 % de l'augmentation de la valeur inscrite au rôle d'évaluation de la Municipalité, jusqu'à un maximum de 2 500 \$.

Vous avez des projets de rénovation majeurs ou des projets d'agrandissement et vous résidez dans le périmètre urbain, alors informez-vous, vous êtes peut-être éligible à ce programme.

**PREMIERS RÉPONDANTS - Recrutement**

À partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain, si la relève ne se manifeste toujours pas, la Municipalité ne sera plus en mesure d'assurer le service de premiers répondants (PR) à la population.

Le service de premiers répondants, service de première ligne, dont la mission première est de stabiliser et sécuriser la victime afin d'éviter la détérioration de son état durant l'attente des ambulanciers, est un service de grande importance. Formés par l'agence de la santé et des services sociaux, les PR sont astreints à un protocole d'intervention précis qui fait d'eux un personnel soignant disponible et compétent dont nous ne pouvons nous passer. Pour cela, nous avons besoins de vous!

Alors, vous êtes intéressés par les services d'urgence pré-hospitaliers? Une place au sein de l'équipe de premiers répondants de la Municipalité saura combler vos aspirations.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à communiquer avec Mme Marie-Claude Jean en composant le 819-840-0703 ou M. Mario Adam au 418-328-4296.

Merci de votre implication et au plaisir!

**COLLECTE DES ORDURES AUX 2 SEMAINES**

La collecte des ordures à chaque semaine est maintenant terminée. La prochaine collecte aura donc lieu le 20 octobre et se poursuivra aux 2 semaines jusqu'au printemps prochain.



## SEMAINE DE PRÉVENTION DES INCENDIES 2016 - du 9 au 15 octobre

**C'est dans la cuisine que ça se passe!**  
**Sous le thème « Le combat des chefs »**

### **Cuisiner avec précaution**

- Surveillez toujours les aliments qui cuisent. Utilisez une minuterie.
- Ne chauffez jamais d'huile dans un chaudron pour faire de la friture, peu importe le type de chaudron. Utilisez une friteuse thermostatique.
- Pour cuire les aliments, utilisez un récipient dont le diamètre est plus grand ou égal à l'élément chauffant sur la cuisinière. Un débordement de nourriture sur l'élément pourrait provoquer un incendie.
- Ayez un couvercle à portée de la main. Si ce n'est pas celui du récipient, assurez-vous qu'il peut le couvrir en totalité.

### **Prévenir les feux de cuisson**

- Fermez les appareils de cuisson lorsque vous devez quitter la cuisine ou votre domicile.
- Ne rangez pas d'objets dans le four ni sur le dessus de la cuisinière.
- Gardez un extincteur portatif, à portée de la main, à quelques mètres de la cuisinière, par exemple à l'entrée de la cuisine et apprenez à l'utiliser.
- Conservez les articles en papier ou en plastique et les tissus loin des éléments chauffants.
- Gardez des mitaines de four, en bon état, à portée de la main, mais à une certaine distance des éléments chauffants.
- Nettoyez régulièrement les appareils de cuisson et la hotte de cuisine. Une accumulation de graisse représente un danger d'incendie.
- Si vous possédez un four autonettoyant, faites le nettoyage régulièrement.
- N'utilisez pas la fonction d'autonettoyage si beaucoup de résidus se sont accumulés au fond du four. Ils pourraient s'enflammer car la température lors du nettoyage peut facilement s'élever à plus de 480°C (900° F).
- Nettoyez régulièrement les récipients sous les éléments électriques de la cuisinière.
- Nettoyez l'intérieur de la hotte du poêle ainsi que l'extérieur. L'accumulation de résidus gras peut prendre feu.

### **Quoi faire lors d'un feu de cuisson?**

#### Sur la cuisinière :

- Ne déplacez jamais un récipient dont le contenu est en flammes.

- Éteignez le feu en plaçant le couvercle ou un autre de dimension appropriée sur le récipient. Utilisez une mitaine de four pour déposer le couvercle sur le récipient, car la vapeur ou les flammes peuvent vous brûler gravement.
- Si possible, fermez les éléments chauffants, même ceux du four.
- Fermez la hotte de cuisine.
- Appelez les pompiers, même si le feu semble éteint. Le feu peut avoir atteint le conduit de la hotte.
- Si le feu est éteint, mais qu'il y a accumulation de fumée, ouvrez les fenêtres et les portes pour aérer et évacuez votre domicile.
- Si le feu se propage, fermez vite les fenêtres et les portes si vous en avez le temps, évacuez rapidement votre domicile et appelez le 9-1-1.
- Remplacez ou faites inspecter votre cuisinière avant de la réutiliser. Faites de même s'il s'agit d'un autre appareil de cuisson.

#### Dans un appareil électrique comme un four de comptoir ou un four à micro-ondes :

- Annulez la commande de cuisson.
- Laissez la porte de l'appareil fermée.
- Débranchez l'appareil si le cordon d'alimentation est accessible.
- Appelez les pompiers, même si le feu semble éteint.
- Faites inspecter l'appareil avant de le réutiliser.

Si le feu de cuisson **ne se propage pas**, mais qu'il y a accumulation de fumée :

- Ouvrez les fenêtres et les portes pour ventiler.
- Évacuez votre domicile, car la fumée est toxique.
- Appelez les pompiers.

Si le feu de cuisson **se propage** :

- Évacuez tous les occupants du bâtiment.
- Si vous en connaissez l'usage, éteignez le feu avec un extincteur portatif.
- Fermez les portes et les fenêtres en vous dirigeant vers la sortie.

Appelez les pompiers.

Saviez-vous que les personnes qui ont consommé de l'alcool, des médicaments ou des drogues sont les plus vulnérables aux feux de cuisson?

**DIVERS**

**BIBLIO ÉMILIE BORDELEAU**

Nous vous rappelons que des ordinateurs portables sont disponibles à la bibliothèque pour utilisation aux heures d'ouverture. Cependant les utilisateurs doivent être autonomes.

Voici quelques nouveautés disponibles sur nos rayons :

Catégorie adulte :

- La vieillesse par une vraie vieille*, Janette Bertrand
- La légende des templiers*, Paul Christopher
- Les infirmières de Nightingale*, Donna Douglas
- Le passé recomposé*, Micheline Duff
- De la série *Outlander* de Diana Gabaldon (les deux derniers volumes de la série)
- L'épicerie Sansoucy, la maison des soupirs*, Richard Gougeon
- La promesse des Gélinas*, France Lorrain
- Tramways, bombes et caramel*, Francine Carthy Corbin

Catégorie jeunes :

- Billy Stuart, Bine, Les aventures de Marie-P*, Martine Latulippe

Aussi, la bibliothèque a fait l'acquisition d'un nouveau volume : « *Nos Glorieuses* ». Plus de cent ans de hockey féminin au Québec. Ce volume rappellera quelques souvenirs à certaines joueuses de hockey de notre paroisse.

Venez nous voir à la bibliothèque; les bénévoles se feront un plaisir de répondre à vos questions.

Nos heures d'ouverture sont :

**Lundi et mercredi de 19 h à 20 h**  
**Mardi de 14 h 30 à 16 h**

**VACCINATION  
 ANTIGRIPPALE**

**Lundi 7 novembre 2016**  
**9 h à 15 h**



S.V.P. portez un vêtement qui dégage facilement l'épaule. Votre carte d'assurance-maladie est requise.

**Les sushis**

Conférence-  
**DÉGUSTATION**

**18+**

**À la salle municipale de Saint-Stanislas**

**Vendredi le 28 octobre - 19 h**

Avec **MAXIME LAPOINTE**

En plus d'assister à la fabrication de quelques sushis, vous découvrirez entre autres les différentes variétés, les ingrédients de base et leurs utilités, l'origine des sushis et bien plus encore. Le sushiman partagera même quelques trucs avec vous.

5 \$ par personne (places limitées)

Réservation requise : 819-840-0704, poste 2205  
 ou [biblio002@reseaubibliocqlm.qc.ca](mailto:biblio002@reseaubibliocqlm.qc.ca)

**MAISON DES JEUNES**

Avec l'arrivée de l'automne, la MDJ a ouvert ses portes pour la saison 2016-2017 mais avec de nouvelles heures d'ouvertures soit :

**Vendredi et samedi - 18 h 30 à 22 h 30**

Pour y avoir accès, les jeunes doivent se procurer une carte de membre au coût de 3 \$ en faisant compléter et signer un formulaire d'inscription par les parents.

Avis important aux parents : Il est très important de compléter et signer le formulaire d'inscription et de fournir toutes les informations nécessaires afin de pouvoir rejoindre les parents facilement en cas de besoin, à défaut de quoi, le jeune pourrait se voir refuser sa carte de membre.

**COURS DE DANSE LATINE - Cabane chez Roger**

Le mardi à 19 h, débutant le 18 octobre.  
 Inscription : 418-328-8610.

## SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE ST-STANISLAS

### **Clin d'œil sur le passé et le présent.**

La Société d'histoire de St-Stanislas a souligné ses 40 ans, dimanche le 2 octobre dernier. À cette occasion, un hommage a été rendu à madame Janine Trépanier-Massicotte, fondatrice, en présence de quelques membres du premier conseil de 1976.

Merci au conseil municipal pour son appui par la gratuité de la salle et le vin d'honneur.



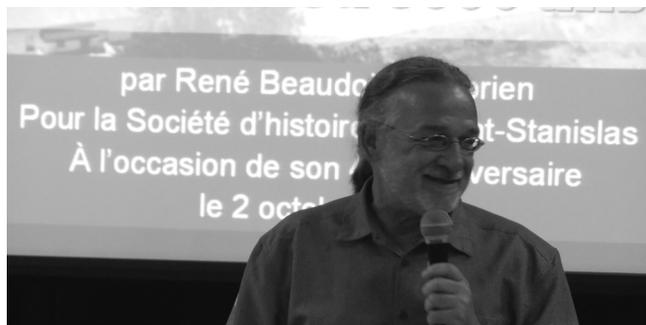
Assises : Conseil 1976 (comité fondateur) : Mme Jacqueline Fugère, secrétaire; Mme Janine Trépanier-Massicotte, présidente; Mmes Marthe Ayotte et Pauline Marcotte, directrices.

Debout : Conseil 2016 : Ghislaine Bédard secrétaire, Liette Cossette-Goulet, directrice; Jocelyne Veillette, vice-présidente; Ginette Trottier, directrice; Yves Baril, directeur; Lise Bédard, trésorière; Ghislaine Brouillette, directrice; Jean-Marc Beaudoin, directeur; Jean-Paul Trudel, président; et absente sur la photo, Ghislaine B.-Asselin, directrice et maître de cérémonie.

nie



Jean-Paul Trudel, Jocelyne Veillette et Mme Janine T. Massicotte.



Monsieur René Beaudoin, historien et conférencier invité pour l'événement, a su capter l'attention de l'assistance par ses récits humoristiques intéressants et

### NOUVEAU LIVRE

« *Saint-Stanislas au début du 21<sup>e</sup> siècle, 2000-2005* » est une suite de notre petite histoire avec 110 photos, 92 pages. Un 19<sup>e</sup> livre de Janine Trépanier Massicotte qu'elle publie à 91 ans, son dernier de cette série. Il a été mis en vente lors du dîner du 40<sup>e</sup> anniversaire de la Société d'histoire le 2 octobre dernier. Ensuite chez l'auteure au Manoir des deux rivières, app. 2 (418-328-3255) et chez les dépositaires habituels : Marché Bonichoix et la pharmacie Familiprix. Un lancement officiel aura lieu le 8 novembre, lors du souper de la FADOQ locale présidé par monsieur André Sanscartier.

### AQDR DES CHENAU

Votre AQDR des Chenaux (Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées) reprend ses activités. Nous sommes actifs pour vous au niveau de toutes les municipalités de la MRC des Chenaux. Découvrez nos activités de groupe, telles que les conférences, repas thématiques, activités physiques et voyages culturels, toujours axées vers une vie active et en santé.

Avec votre contribution annuelle vous recevrez gratuitement notre bulletin périodique « En Action ». Joignez-vous à plus de 400 membres afin d'enrichir votre retraite. Au plaisir de vous rencontrer.

**CAB DE LA MORAINÉ**

Musclez vos méninges

Prenez note que le Centre d'action bénévole de la Moraine a repris ses activités depuis le 8 août dernier. Parmi les services disponibles, veuillez noter qu'une série d'ateliers « Musclez vos méninges » seront offerts à partir du mois d'octobre, et ce, pour une durée de 5 semaines. Il s'agit d'un programme de vitalité intellectuelle pour les personnes âgées de 65 ans et plus. Ces ateliers offerts gratuitement auront lieu les mardis de 9 h 30 à 11 h 30 au CAB de la Moraine à St-Narcisse. Faites vite! Les places sont limitées. Pour vous inscrire, communiquez avec nous au 418-328-8600. Au plaisir de vous y accueillir.



Paniers de Noël

Le Centre d'action bénévole de la Moraine offre le service de paniers de Noël pour les personnes et familles éligibles résidant sur son territoire, soit Saint-Narcisse, Saint-Luc-de-Vincennes, Saint-Stanislas et Saint-Maurice. Si vous souhaitez en faire la demande ou pour toute autre information, vous pouvez communiquer avec nous au 418-328-8600. Les inscriptions débutent le 17 octobre prochain, jusqu'au 18 novembre 2016.

Grande collecte de denrées

Les jeudi 24 et vendredi 25 novembre prochains : Grande collecte de denrées à l'épicerie Bonichoix de St-Stanislas, en collaboration avec Moisson Mauricie /CDQ. Le Centre d'action bénévole de la Moraine est le seul organisme accrédité offrant un service de comptoir alimentaire dans la MRC des Chenaux. Toutes les denrées amassées serviront pour la fabrication des paniers de Noël des résidents de Saint-Stanislas. Merci à l'avance pour votre générosité.

**LA MAISON DE TRANSITION DE LA BATISCAN** est à la recherche d'une personne pouvant effectuer des transports pour ses résidents. Pour plus d'information, vous pouvez contacter Mme Line Bédard au 418-328-4136, poste 222. Veuillez prendre note que nous devons effectuer une recherche d'antécédents judiciaires.



**CORVÉE AUTOMNALE**

Le Parc de la rivière Batiscan invite ses membres et les citoyens des municipalités de la MRC des Chenaux à une corvée automnale :

**samedi 15 octobre - de 8 h 30 à 16 h.**

Vous devez vous présenter à l'entrée du secteur MURPHY (Saint-Stanislas).

Les personnes intéressées sont priées de donner leur nom en téléphonant au Parc **avant 16 h le 10 octobre au numéro 418-328-3599.**

Pour cette corvée automnale, il serait bon d'avoir des gants, être bien chaussé et bien habillé car il y aura du travail de nettoyage en forêt, préparation de bois de camping, cueillette de branches mortes et quelques autres tâches diverses. Une collation et le dîner seront fournis.

Le Parc de la rivière Batiscan est fier de souligner l'implication de ses membres et de plusieurs autres bénévoles lors de ces corvées annuelles. Ceci démontre le sentiment d'appartenance de ces gens envers un lieu extraordinaire qui est devenu avec le temps une fierté régionale et locale.

Merci à tous pour votre implication et au plaisir de vous revoir le 15 octobre prochain.

**DISCOS POUR LES JEUNES DE 8 À 12 ANS**

Lieu : Au local de l'Âge d'Or à Saint-Stanislas

Dates :	6 octobre 2016	13 avril 2017
	8 décembre 2016	1 <sup>er</sup> juin 2017
		16 février 2017

Heure : 19 h à 21 h 30  
Coût : 4 \$

Présence de 3 adultes sur place à chaque soirée.

Organisé par Isabelle Berthiaume  
Technicienne en éducation spécialisée dans les écoles de la région

**CERCLE DES FERMÈRES LES GENEVOISES**

**Conférence de Sœur Angèle**

« *Garder la vitalité et continuer à travailler...* »

Samedi 15 octobre 2016 - 13 h 30  
Centre communautaire J.A. Lesieur  
2, rue du Centre, Sainte-Geneviève-de-Batiscan  
Coût du billet : 20 \$  
Information : 418-362-2154 ou 418-362-2297

## MODIFICATION DE SERVICES MÉDICAUX SUR LE TERRITOIRE DE LA VALLÉE-DE-LA-BATISCAN

- Une réorganisation des services médicaux est entrée en vigueur le 22 août dernier sur le territoire de la Vallée-de-la-Batiscan.
- Avec la loi 20, des cibles provinciales ont été établies, obligeant ainsi les médecins de famille à respecter un taux d'assiduité de 80 % afin :
  - d'offrir une meilleure accessibilité à leur clientèle inscrite;
  - d'augmenter la prise en charge de nouveaux patients.
- Pour ce faire, les médecins du GMF Vallée-de-la-Batiscan, de concert avec le CIUSSS MCQ, ont décidé de modifier l'accès aux consultations médicales (le « sans rendez-vous »).
- Ces modifications n'entraînent aucune diminution d'accès aux services pour la population, mais viennent changer certaines habitudes.
- Les médecins du GMF Vallée-de-la-Batiscan réserveront chaque jour un certain nombre de plages horaires pour leurs patients inscrits qui ont besoin de consulter pour un problème semi-urgent de dernière minute ou non urgent.
- Dorénavant, **les patients inscrits doivent contacter en priorité leur médecin de famille** pour obtenir un rendez-vous. **Le sans rendez-vous offert aux deux points de services CLSC doit être utilisé seulement en deuxième recours**, si le patient ne peut pas voir son médecin de famille assez rapidement.
- Ces changements permettront :
  - à la population inscrite, de voir leur médecin dans les délais opportuns;
  - à la population orpheline, principalement du territoire de Vallée-de-la-Batiscan, de continuer à avoir accès à un médecin de famille;
  - aux médecins, d'augmenter leur capacité à prendre en charge de nouveaux patients;

### **Les consultations sans rendez-vous continueront d'être effectuées aux CLSC Saint-Tite et Sainte-Geneviève-de-Batiscan, mais l'horaire sera modifié.**

- Bien que la formule sans rendez-vous demeure accessible à la clientèle inscrite auprès de médecins du GMF Vallée-de-la-Batiscan qui ne pourrait pas voir son médecin assez rapidement, elle est principalement dédiée à la population du territoire Vallée-de-la-Batiscan qui n'a pas de médecin de famille.
- Les consultations sans rendez-vous continueront d'être effectuées dans les deux points de services CLSC.

L'inscription continuera de se faire via le système *Bonjour santé* selon les modalités suivantes :

### CLSC Ste-Geneviève-de-Batiscan (1-855-537-5530)

Lundi-Mercredi-Vendredi - 8 h 30 à midi

### CLSC Saint-Tite (1-855-537-5529)

Mardi-Jeudi - 8 h 30 à midi

Pour obtenir un rendez-vous, le jour même dès 5 h.

### Fins de semaine et jours fériés

Les consultations les fins de semaine et lors des jours fériés seront effectuées en alternance entre les deux sites. La population est invitée à téléphoner pour connaître l'horaire qui peut être sujet à changement selon la disponibilité des médecins.

### **La population ayant un médecin de famille hors du GMF Vallée-de-la-Batiscan**

- Tout comme les patients inscrits auprès d'un médecin de famille du GMF Vallée-de-la-Batiscan, la population de Vallée-de-la-Batiscan ayant un médecin hors du territoire sera invitée à se référer d'abord à son médecin avant de penser consulter aux sans rendez-vous des CLSC.

### **La prise en charge de nouveaux patients**

- Avec cette nouvelle façon de faire, les médecins accepteront davantage de patients orphelins au sein de leur clientèle.

### **Pas de disposition médicale en tout temps, mais présence de service infirmiers**

- La population du territoire a l'habitude de considérer les CLSC de Sainte-Geneviève-de-Batiscan et de Saint-Tite comme des mini-urgences et de s'y rendre spontanément. Il est important de rappeler que les plateaux techniques pour traiter leur problème ne sont pas toujours disponibles et surtout, qu'il n'y a pas de médecin en tout temps.
- Une inscription à *Bonjour santé* ou se présenter sur place ne garantit pas une consultation médicale.
- Pendant les heures d'ouverture des CLSC, une infirmière est toujours disponible, pour évaluer la situation de la personne qui se présente. En plus de répondre aux questions de santé, elle peut prodiguer des soins tels : soins de plaies, stomies, injections, lavage d'oreilles, retrait de points de suture, etc. Elle dirigera le patient à l'endroit le plus approprié (médecin de famille, médecin du sans rendez-vous, urgence, etc.) afin d'obtenir le bon service en fonction du problème.

# Agenda des événements locaux

DATE / HEURE	ÉVÉNEMENT
Dimanche 9 octobre 10 h 30	 <b>CHEVALIERS DE COLOMB - Conseil 2903</b> Déjeuner familial. Coût : 10 \$. Information : Jean-Pierre Veillette (418-328-4582)
Samedi 15 octobre 20 h	 <b>FADOQ ST-STANISLAS</b> Soirée dansante. Animation musicale par Diane et Marcel Charest
Dimanche 23 octobre	 <b>FILLES D'ISABELLE - Cercle Marie de l'Étoile # 917</b> Cérémonie d'accueil à la salle municipale de St-Stanislas Info : Louise Cossette (418-328-3894) ou Line Guillemette (418-328-8745)
Lundi 24 octobre	 <b>FADOQ ST-STANISLAS</b> Jeux de secteur à la salle municipale
Samedi 5 novembre 18 h	 <b>CHEVALIERS DE COLOMB - Conseil 2903</b> Soirée vins et fromages à la salle municipale. Coût : 25 \$. Information : Jean-Pierre Veillette (418-328-4582)
Lundi 7 novembre 19 h 30	 <b>SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL</b> À la salle municipale
Mardi le 8 novembre 17 h 30	 <b>FADOQ ST-STANISLAS</b> Souper au local de l'Âge d'Or. Réserver auprès de Clémence au 418-328-3520 ou Ginette au 418-328-4582.
Dimanche 13 novembre 10 h 30	 <b>CHEVALIERS DE COLOMB - Conseil 2903</b> Criée des âmes, à la salle municipale. Dîner aux fèves au lard servi sur place au coût de 5 \$. Information, contactez Jean-Pierre Veillette (418-328-4582)
Samedi 19 novembre 20 h	 <b>FADOQ ST-STANISLAS</b> Soirée dansante. Animation musicale par Diane et Marcel Charest
Vendredi 2 décembre	 <b>CHEVALIERS DE COLOMB - Conseil 2903</b> Noël du Pauvre. Information : Jean-Pierre Veillette (418-328-4582)
Lundi 5 décembre 19 h 30	 <b>SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL</b> À la salle municipale
Chaque mardi 9 h	 <b>FADOQ ST-STANISLAS</b> Vie active, au local de l'Âge d'Or
Chaque mardi 13 h 30	 <b>FADOQ ST-STANISLAS</b> Rencontre hebdomadaire des membres
Chaque jeudi 9 h 30	 <b>FADOQ ST-STANISLAS</b> La marche (pour tous). Départ à l'intersection du boul. Industriel et de la rue Principale

